

Réunion n°11 : jeudi 29 avril 2021 à 20h30

Tous les conseillers sont présents à l'exception d'Aurélié Pral, pouvoir donné à Pascale Bonnet.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 1^{er} avril 2021 à l'unanimité (15).

2 points supplémentaires proposés à l'ordre du jour : ZA de Conring mise à disposition d'une bande de terre, motion de soutien extension AOP Côtes du Rhône sur notre secteur. *Accord du conseil municipal à l'unanimité (15).*

1 – Ordre du jour soumis à délibération :

Exercice du droit de préemption :

La commune est amenée à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption concernant un terrain bâti situé chemin des Egrèves, cadastré ZH190. Ce terrain est situé en zone U. *Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption à l'unanimité (15).*

La commune est amenée à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption concernant un terrain non bâti situé route de Tain, cadastré ZA167 et ZA163. Ce terrain est situé en zone U. *Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption à l'unanimité (15).*

La commune est amenée à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption concernant un terrain bâti situé Route de Tain, cadastré A752. Ce terrain est situé en zone U. *Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption à l'unanimité (15).*

Maîtrise d'œuvre pour la réalisation des abris auvents :

Rappel : Devis de M. Reverdi, architecte de l'école, rencontré le 2 décembre 2021. 3 auvents, entrée salle des fêtes 40m², entrée salle des associations 20m², nord buvette terrain de boules 55m². Enveloppe estimative travaux 87.000€ HT dont 48.000€ pour le site de la salle des fêtes et 39.000€ pour le site du complexe sportif. Mission maîtrise d'œuvre décomposé en 7 missions concernant la conception puis la réalisation. Nécessité rencontre avec les associations pour validation du projet.

Compte tenu du coût de l'auvent du terrain de boules, et de sa proximité avec un local ancien préfabriqué maintenu qui sert de buvette, le conseil municipal se questionne sur l'abandon de cette construction. A l'unanimité (15), le conseil municipal décide d'abandonner le projet d'auvent à côté de la buvette.

Concernant les 2 autres auvents (salle des fêtes et salle des associations), après débat, il est proposé de ne plus recourir à un maître d'œuvre, de mobiliser la commission bâtiment pour définir plus précisément le projet puis de solliciter des devis auprès d'entreprises.

Accord du conseil municipal à l'unanimité (15). La commission bâtiment non définie après les élections, sera composée de Guillaume Tattu, Loïc Perrier, Sylvain Reboulet, Stéphane Gonthier, David Bernard, responsable Christian Colombet.

Loyer commerce multi services la Cabane : Afin de soutenir la pérennité du commerce, il est proposé une réduction du loyer. Il est actuellement de 400€ mensuel pour 80m² plus cave de 10m². Après comparaison avec les pratiques locales, proposition de le passer à 270€ rétroactivement. Il est précisé que la Cabane n'a pas exprimé de demande. *Accord du conseil municipal à l'unanimité (15).*

ZA de Conring mise à disposition d'une bande de terre :

Le nouveau propriétaire de l'unique terrain de la zone souhaite disposer de la bande de terre communale destinée à l'entretien du merlon nord (butte de terre pour protection contre le ruissellement). Il prévoit de l'intégrer dans l'enceinte de l'entreprise, les merlons constituant la clôture du terrain. La bande resterait enherbée sans construction. La commune propose une mise à disposition gracieuse en échange de l'entretien des merlons entourant la zone d'activité. Une convention annuelle serait établie reconductible tacitement.

Loïc Perrier, concerné personnellement, présente son projet économique, puis les raisons de cette demande. Il quitte la salle au moment du vote. *Accord du conseil municipal à l'unanimité (14).*

Motion de soutien extension AOP Côtes du Rhône sur notre secteur :

Le syndicat des vignerons de la Drôme des Collines fait actuellement une démarche de reconnaissance de la qualité des vins du secteur afin d'obtenir un classement en Appellation d'Origine Protégée Côtes du Rhône. *A l'unanimité (14), accord du conseil municipal pour approuver la motion de soutien.* Le Maire concerné personnellement ne participe pas au vote.

2 - Informations :

Communauté d'Agglomération Arche Agglo :

Conseil d'agglomération du 14 avril 2021 : Ordre du jour :

ADMINISTRATION GENERALE : ressources humaines modification du tableau des effectifs, projet de territoire lancement de la consultation AMO. DEVELOPPEMENT LOCAL : transport scolaire modification du règlement, convention OURA avec la Région avenants 3 et 4. FINANCES MOYENS GENERAUX : budgets primitifs 2021, vote des taux, marché géomètre topographe, marchés de fournitures et service d'entretien espaces verts, marché de mise à disposition de cars avec chauffeur pour sorties et excursions de personnes dans le cadre des activités d'Arche Agglo, collège de Mercurol Veunes achat de terrains. HABITAT : mise en œuvre de la réforme des attributions de logement social (lancement de la démarche), avenant à la convention pour la participation à l'observatoire de l'habitat 26-07 de l'ADIL, aide à la pierre subvention aux bailleurs sociaux, règlement aire d'accueil des gens du voyage. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : adhésion à l'association Réseau Entreprendre Drôme Ardèche REDA, ZA des Fleurons à Mercurol Veunes cession à Riou TP. ENVIRONNEMENT : Stratégie alimentaire territoriale, candidature à projet Programme national pour l'alimentation avec la CC Rhône Crussol, appel à projet marathon de la biodiversité. RIVIERES : projet de gestion des inondations de la Veune et du Merdarioux autorisation de défrichement.

Conseil des Maires : 8 avril 2021. Ordre du jour : budget 2022.

Urbanisme : Commission urbanisme : Commission le 13 avril.

Demande : Déclaration préalable DP de Mme Agnés Aillaud pour la construction d'une piscine, rue du puits. DP de la commune de Chavannes pour l'édification d'un mur de clôture autour du parking de la salle des fêtes. DP de M. Riaille pour la construction d'un abri impasse du pavillon. DP de Mme Michèle Uzel pour la transformation de 2 fenêtres en portes fenêtres, rue du 15 juin 1944. DP de M. Philippe Daeschmaker pour la fermeture d'une terrasse, rue de la salle des fêtes.

Accord : Déclaration Préalable de M. Max Reynaud pour la division d'une parcelle située à l'angle de la rue du 19 mars 1962 et du chemin des Grands près. DP de M. et Mme Thierry Dumas pour la création d'un auvent sur une terrasse, chemin des fonts.

Divers :

Elections Régionales et Départementales des 20 et 27 juin 2021, rappel de l'organisation actuelle des bureaux de vote, qui restent à compléter Information sur l'obligation de vaccination des scrutateurs et assesseurs, à défaut présentation d'un test COVID négatif. Il est précisé que les membres du bureau de vote qui souhaitent être vaccinés sont prioritaires à la vaccination.